



La ministre de la Culture,

Restitution d'un pastel appartenant aux œuvres dites *Musées nationaux Récupération* (« MNR ») aux ayants droit de la famille Léonino

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a restitué ce jour un pastel intitulé "Portrait d'homme, dit Monsieur d'Albespierre", anciennement attribué à Maurice Quentin de La Tour (1704 – 1788), au représentant des ayants droit de la famille Léonino.

Le modèle représenté sur ce grand portrait n'est pas clairement identifié et pourrait être un membre de la famille d'Albespeyre, qui compta au XVIII^{ème} siècle des avocats, des conseillers procureurs du Roi et un architecte. Malgré l'attribution ancienne, stylistiquement, l'œuvre ne peut pas être rattachée à Maurice Quentin de La Tour.

Immatriculé dans l'inventaire de la récupération artistique sous le numéro REC 7, ce dessin fait partie des *Musées nationaux Récupération* - « MNR », acronyme désignant de manière générique les œuvres revenues d'Allemagne à la fin de la Seconde guerre mondiale, après avoir été spoliées à des Juifs pour la plupart d'entre elles, et confiées à la garde des musées nationaux, en attente de leur restitution à leurs légitimes propriétaires ou à leurs ayants droit.

Ce pastel, qui avait fait partie de la vente après décès du Baron Léonino en 1937, semble avoir été racheté, sans doute par l'intermédiaire d'un mandataire, par l'un de ses héritiers, sa fille, Mme Antoinette Léonino. Les collections de cette dernière, conservées dans un garde-meuble, ont été spoliées par les Allemands en octobre 1942 et le pastel, qui en faisait partie, est passé par les mains du marchand allemand d'Hildebrand Gurliitt avant d'être vendu en 1943 au musée de Cologne.

Revenue en France par le deuxième convoi de Baden-Baden en juillet 1947, l'œuvre est remise au Cabinet des Dessins du Musée du Louvre en décembre 1949 puis officiellement attribuée aux Musées nationaux et affectée au Louvre en 1951. Alors que Mme Léonino avait réclamé cette œuvre après la guerre, une malencontreuse erreur de transcription dans son titre, restée longtemps ignorée, n'avait pas permis de faire le lien avec cette demande jusqu'aux récentes recherches menées sur l'historique des MNR par le service des musées de France de la direction générale des patrimoines, avec les conservateurs du département des arts graphiques du Louvre et l'aide d'autres chercheurs.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Direction générale des patrimoines
Département de la communication
Françoise Brézet : 01 40 15 78 14
francoise.brezet@culture.gouv.fr

A la faveur de la politique volontariste impulsée par les ministres de la culture depuis 2013, le processus de restitutions des œuvres spoliées a ainsi pu être renforcé ces dernières années, avec l'appui du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS), et permet de poursuivre activement les remises de «MNR», comme celle du REC 7, aux ayants droit de leurs légitimes propriétaires, spoliés du fait du régime nazi ou contraints à vendre leurs biens pour le fuir.

La ministre de la Culture, déterminée à continuer les restitutions de « MNR », se réjouit des résultats obtenus par l'approfondissement des recherches des provenances de ces biens issus de la récupération artistique et par la conjugaison des efforts des acteurs impliqués dans l'accomplissement de ce devoir de justice et de réparation.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Direction générale des patrimoines
Département de la communication
Françoise Brézet : 01 40 15 78 14
francoise.brezet@culture.gouv.fr